



## AVIS AUX MEMBRES

N<sup>o</sup> 2006 – 124

Le 6 novembre 2006

### Congé bancaire du 13 novembre 2006

Nous désirons rappeler aux membres qu'en raison du congé bancaire, le lundi 13 novembre 2006, aucun règlement ne pourra être effectué à la CDCC.

Étant donné le congé férié pour les banques, les montants des règlements dûs à la CDCC devront être versés en dehors des jours habituels. L'article A-802 (1) des règles de la CDCC indique que :

«Au plus tard à l'heure de règlement du jour ouvrable que la Banque du Canada a déterminé être un jour de règlement, chaque membre de la Société est tenu de verser à la Société, dans la monnaie applicable à l'option ou au contrat à terme, par transfert irrévocable de fonds ou tout autre mode approuvé par la Société à l'occasion, le montant de tout règlement quotidien net dans un compte payable à la Société, tel que l'indique un relevé (le « sommaire quotidien des règlements ») pour ce compte ce jour-là (malgré toute erreur figurant au relevé ou tout solde créditeur d'un autre compte du membre que la Société peut lui devoir).»

Des montants séparés pour les négociations qui auront lieu le vendredi 10 novembre 2006 et le lundi 13 novembre 2006 devront être réglés avant 8H00 (HE) le mardi 14 novembre 2006.

Dû au congé bancaire les dates de règlement seront les suivantes :

<b>Date de levée</b>	<b>Date de règlement</b>
8 novembre 2006	14 novembre 2006
9 novembre 2006	15 novembre 2006
10 novembre 2006	16 novembre 2006
13 novembre 2006	16 novembre 2006
14 novembre 2006	17 novembre 2006

### Marge supplémentaire

La CDCC tient à rappeler à ses membres qu'une marge supplémentaire de 10% sera exigée lors du traitement groupé du jeudi 9 novembre. Les fonds correspondants seront recueillis le vendredi matin, 10 novembre, et libérés le mardi matin, 14 novembre 2006.

Pour de plus amples renseignements, les Membres de la CDCC peuvent joindre le service des opérations de la CDCC.

Michel Favreau  
Premier vice-président et chef de la compensation

---

#### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3<sup>ème</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)